

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2020 - 271

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 75
Suppléants présents : 4
Pouvoirs : 24

Date de convocation :

11/12/2020

Date d'affichage :

21/12/2020

Votants :	103	Pour :	103	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; MERCIER Tristan ; MORAND Nathalie ; PARTY Annick.

Excusés : ARTIGUES Damien ; CATILAZ Christophe ; DE MERONA Bernard ; DEVAUX Catherine ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; VILLESSECHE Anne.

Excusés ayant donné pouvoir : BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; BONIN Robert à SERVIGNAT Odette ; BOURGEOIS Josette à PIETRIGA Guy ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; CAPELLI Célestin à CAPELLI Sophie ; CHAMOUTON Patrick à THOMAS Rémi ; DUMONT GIRARD Philippe à GAUTHIER-PACOUD Sandrine ; FATON Patrice à PIETRIGA Guy ; FAVIER Jean-Louis à DUTHION Jean-Paul ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HUSSON Géraud à BLASER Michel ; JACQUEMIN Pierre à CASSABOIS Yannick ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LAMARD Philippe à GROSDIDIER Jean-Charles ; MARQUES Patrick à DEPARIS-VINCENT Christelle ; MONNERET LUQUET Jocelyne à VENNÉRI PARE Sandra ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves ; PARIS Robert à PROST Philippe ; REBREYEND COLIN Micheline à ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard à BUCHOT Jean-Yves ; VUITTON Daniel à GUERIN Jean-Luc.

Absents : BELLAT Stéphane ; BENOIT Jérôme ; BESSARD Maurice ; CALLAND Jacques ; LANCELOT Catherine ; MORISSEAU Gilles.

Objet : Tarifs d'accès - Espace découverte de la Maison des Cascades et parking de l'Eventail

Le Conseil communautaire,

Vu les statuts de Terre d'Emeraude Communauté,

Considérant les travaux réalisés à la Maison des Cascades et sur le parking de l'Eventail,

Considérant les dépenses engagées sur le site des Cascades du Hérisson,

Vu l'avis favorable du Bureau,

DECIDE

DE FIXER comme suit les tarifs d'accès à l'espace découverte de la Maison des Cascades à compter du 29 mars 2021 :

- **TARIFS INDIVIDUELS**
 - o Tickets adulte 2.50€
 - o Tickets enfant 2.00€ (6 à 12 ans inclus)
 - o Visite guidée + 3€ sur le ticket d'entrée
- **TARIFS GROUPES (à compter de 10 personnes)**
 - o Tickets adulte 2.00€
 - o Tickets enfant 1.50€ (6 à 12 ans inclus)
 - o Visite guidée + 3€ sur le ticket d'entrée
- **PASS'FAMILLE : 8€ (2 adultes et 2 enfants ou +)**
- **JURAMUSEES**
 - o Aux détenteurs d'un pass comprenant un tampon d'une structure partenaire : 2.00€
 - o Aux détenteurs d'un pass comprenant quatre tampons de structures partenaires : Gratuit

D'ACCORDER la gratuité à l'entrée de l'espace découverte aux personnes possédant un titre de stationnement valide en date du jour de la visite ;

D'ACCORDER la gratuité aux enfants de moins de 6 ans ;

D'ACCORDER la gratuité à l'entrée de l'espace découverte aux titulaires de la carte avantage jeune sur présentation de ladite carte ;

D'ACCORDER la gratuité à l'entrée de l'espace découverte aux personnes en possession du MASCOT Pass Pro Bourgogne Franche-Comté sur présentation du pass ;

D'ACCORDER une entrée gratuite à l'espace découverte de la maison des Cascades pour une entrée adulte achetée et sur présentation du Pass'malin de l'année en cours ;

D'ACCORDER la gratuité à l'entrée de l'espace découverte aux accompagnateurs de groupe à raison d'un accompagnateur pour dix personnes et de leur conducteur de bus.

DE FIXER comme suit les tarifs des animations estivales de la Maison des Associations à compter du 29 mars 2021 :

Visite guidée thématique

Adulte 4.00€
Enfant 3.00€ (6 à 12 ans inclus)

Animation ponctuelle

Adulte 7.00€
Enfant 5.00€ (6 à 12 ans inclus)

Balade nocturne

Adulte 7.00€
Enfant 5.00€ (6 à 12 ans inclus)

Animation enfant : 3.00€

Randonnée guidée nature : 15.00€

D'ACCORDER la gratuité des animations estivales aux personnes possédant un titre de stationnement valide en date du jour de la visite ;

DE FIXER le tarif de location de la malle « enquête game » à 16 € et en cas de dommages, d'y ajouter le prix des pièces perdues ou dégradées suivant le bordereau fourni par le prestataire Randoland - frais de port compris-

DE FIXER comme suit les tarifs d'accès au parking de l'Eventail à compter du 29 mars 2021 :

Tarif voiture :

0 à 20 min : 0€
20 min à 3h : 10€
+3h : 15€
Ticket perdu : 15€

Tarif moto :

0 à 20min : 0€
20min à 3h : 5€
+3h : 7€

Tarif bus : 20€

D'ACCORDER la gratuité du parking aux habitants de Menétrux-en-Joux sur présentation d'un justificatif de domicile.

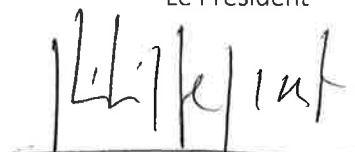
DE FIXER une pénalité de 30€ pour le stationnement nocturne sur le parking de l'Eventail.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président


M. PROST Philippe



Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le



ID : 039-200090579-20201217-D_271_2020-DE